



Comité des Fêtes Jotrancien

Règlement

Le présent règlement a pour objet de fixer les modalités d'attribution, d'occupation et de participation à la manifestation du MARCHÉ DE NOËL de JOUARRE. Il s'adresse aux amateurs ou professionnels, artisans et commerçants qui désirent y participer.

Le Comité des Fêtes Jotrancien organise le MARCHÉ DE NOËL le 15 décembre de 18h à 21h30, le 16 décembre de 10h à 21h et le 17 décembre de 10h à 18h. L'installation se fera le vendredi 15 décembre 2017 à partir de 12h.

Le MARCHÉ DE NOËL est ouvert aux artistes amateurs et professionnels, aux artisans et commerçants dûment enregistrés au Registre du Commerce ou au Registre des métiers et pouvant en justifier.

Les frais d'inscription sont fixés à 24€ l'emplacement le ML pour les 3 jours et 100€ un chalet pour les 3 jours. Les accessoires (nappage, décors, lumières, etc.) seront à la charge des exposants.

La recevabilité d'une inscription est liée à l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété, signé et accompagné du chèque de règlement à l'ordre du Comité des Fêtes. L'inscription définitive vous sera notifiée dès la validation de votre dossier.

Chaque exposant est responsable de son stand durant l'exposition et de tout dommage pouvant survenir de son fait. Il devra par conséquent souscrire toute assurance le garantissant pour l'ensemble des risques (responsabilité civile, incendie, vol, perte d'exploitation, etc.) et fera son affaire personnelle de tout dommage.

Sur autorisation, les exposants pourront disposer (sur demande à l'inscription) d'un branchement électrique de leur stand mais aucun appareil de chauffage, de cuisson ou autres qu'électrique ne sera autorisé. Les exposants seront responsables des dommages éventuels causés par eux et aux personnes, aux biens et aux marchandises d'autrui. L'organisateur décline toute responsabilité relative aux pertes, dommages ou vols qui pourraient être occasionnés aux matériels et aux objets exposés.

L'organisateur choisit la date de la manifestation, se charge de la répartition des emplacements, il s'assure du bon déroulement de la manifestation et prend toutes mesures utiles dans le respect du présent règlement. En cas de force majeure, rendant impossible la réalisation de la manifestation, les sommes versées par les exposants seront remboursées, sans autres indemnités. Un retard d'ouverture et/ ou de fermeture anticipée ne pourront en aucun cas, donner lieu à remboursement ou indemnité.

L'organisateur fait respecter le présent règlement et se réserve le droit de faire quitter, sans délai, la manifestation à tout artisan, commerçant ayant enfreint ce dernier, ou troublant l'ordre public, sans qu'aucun remboursement ou indemnité ne soit accordé. L'organisateur pourra également refuser la participation de ces exposants aux futurs marchés de Noël.

La candidature à cette manifestation entraîne l'acceptation de l'ensemble du présent règlement. Tout exposant n'ayant pas suivi la procédure générale fixée par le présent règlement ne pourra en aucun cas s'installer le jour de la manifestation.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



Comité des Fêtes Jotrancien

MARCHÉ DE NOËL DE JOUARRE

Les 15, 16 et 17 décembre 2017

Bulletin de Pré-Réservation

Sous réserve d'emplacement disponible – réponse avant le 15 novembre

À retourner rempli et signé, accompagné du règlement à l'ordre du Comité des Fêtes

Avant le 26 novembre 2017 à l'adresse suivante :

Comité des Fêtes
MAIRIE de JOUARRE
Place Auguste Tinchant
77640 JOUARRE

Nom Prénom – Raison sociale : _____

Pour les professionnels : N° registre des métiers ou registre du commerce : _____

Pour les amateurs : N° de carte d'identité : _____

Adresse: _____

CP : _____ Ville: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

E-mail : _____

ACTIVITÉS ET NATURE DES PRODUITS ET OBJETS EXPOSÉS ET COMMERCIALISÉS :

Je souhaite participer comme exposant au MARCHÉ DE NOËL de JOUARRE organisé par le Comité des Fêtes Jotrancien les 15, 16 et 17 décembre 2017.

Je réserve :

	Nombre de ML	Prix
Emplacement avec table 24€ le ML pour les 3 jours		
Chalet 100€ les 3 jours		
Soit un chèque d'un montant de		

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et l'accepter dans sa totalité.

Date :

Signature et cachet :